

HONORAIRES DE L'AGENCE

Biens immobiliers à la vente	Mandat by Orpi *	Mandat simple *
Inférieur ou égal à 150.000 €	8 000 € (forfait)	9 000 € (forfait)
Supérieur à 150.000 €	5 %	6 %
Fonds de commerce	10 % TTC du fonds de commerce	10 % TTC du fonds de commerce
Terrain	5 %	6 %
Stationnement	2 000 € (forfait)	2 500 € (forfait)

*Nos honoraires sont à la charge du vendeur à l'exception :

- De biens immobiliers en succession ou liquidation.
- De locaux commerciaux ou immeubles.
- De procédures de surendettement
- De plus-value

LE CARRÉ D'AZUR

Cartes préfectorales : Agent immobilier n°2790 T

Caisse de garantie GALIAN : 89, rue de la Boétie 75008 Paris - Adhérent sous le n° 17693G

SARL au capital de 18 522,55 euros - RCS Antibes 379 448 327 00021 T.V.A - FR 38 379

448 327

ORPI – Agence du Loup
27 Avenue de la Mer
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 04 92 02 19 49

20/07/2021